Les nouvelles de BOSGOUËT

SEPTEMBRE 2026



Le mot du Maire

Chères Bosguerroises, Chers Bosguerrois,

L'été que nous venons de traverser restera marqué par des conditions climatiques exigeantes et de fortes chaleurs. Dans ces moments où la vigilance est de mise, c'est toute une communauté qui a su faire preuve de solidarité et de réactivité.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma plus vive reconnaissance aux sapeurs-pompiers ainsi qu'à nos agriculteurs. Leur mobilisation exemplaire et précieuse a permis d'intervenir rapidement sur le départ d'un feu et d'éviter sa propagation au domicile d'un particulier, écartant ainsi le risque de conséquences dramatiques. Cet événement rappelle combien l'entraide locale est une force indispensable.

La solidarité et l'efficacité ont également été au rendez-vous lors des intempéries. À la suite d'un orage, la foudre ayant touché un transformateur rue des Longuemares lors d'un week-end, l'intervention rapide et efficace de l'équipe mobile d'Enedis a permis de sécuriser la situation dans les meilleurs délais. Je tiens à saluer la réactivité et le professionnalisme de l'ensemble des agents mobilisés et à les remercier chaleureusement.

Du côté des infrastructures, les travaux de la RD 675 viennent de s'achever. Nous le savons tous : il n'y a jamais de « bon moment » pour subir les contraintes des chantiers de voirie. Cependant, grâce à l'implication du Département de l'Eure et des équipes d'Eiffage, les délais ont été tenus et les travaux réalisés avec grand soin. Un grand merci aux équipes.

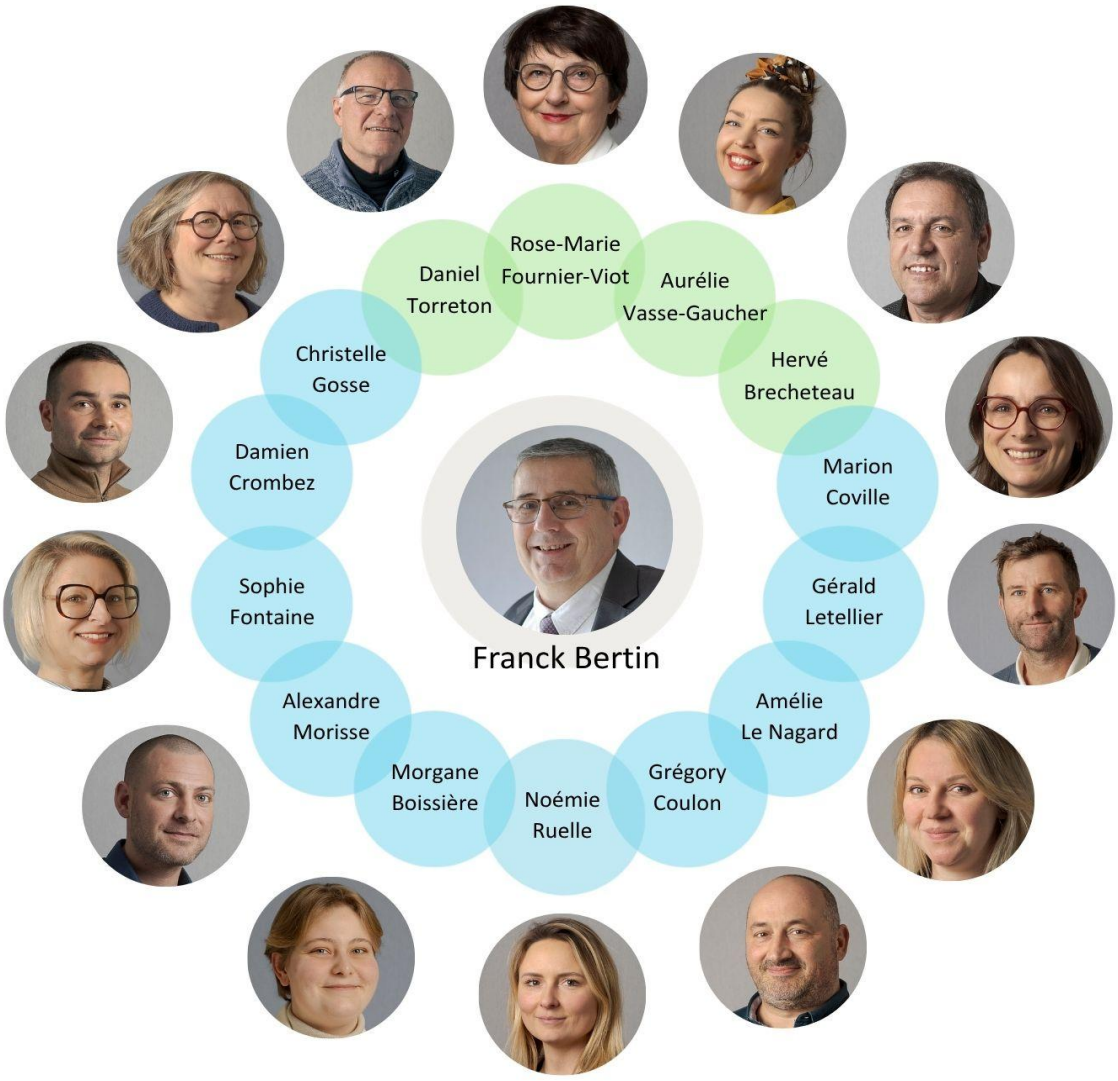
En voirie, des travaux de comblement partiel d'une marnière située rue Cité Beau Soleil sont d'ailleurs programmés entre la fin du mois de septembre et le début du mois d'octobre.

Enfin, après cette période estivale, nous sommes repartis sur les chemins de l'école pour une nouvelle année scolaire. La rentrée s'est très bien passée. Les élèves de la classe de Mme Legriffon ont d'ailleurs eu la joie de découvrir un nouvel équipement : un écran numérique interactif, auquel s'ajouteront prochainement des mini-PC et de nouvelles tables en extérieur.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et une très belle reprise !

Franck Bertin et ses conseillers.

LE CONSEIL MUNICIPAL



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Sous l'égide du Maire

Commission APPELS D'OFFRES

Franck BERTIN
Maire
Hervé BRECHETEAU
Damien CROMBEZ
Rose-Marie FOURNIER-VIOT
Gérald LETELLIER
Daniel TORRETON
Aurélie VASSE

Commission BUDGET

Rose-Marie FOURNIER-VIOT
1ère adjointe
Grégory COULON
Marion COVILLE
Gérald LETELLIER
Alexandre MORISSE
Noémie RUELLE
Daniel TORRETON

Commission AIDE SOCIALE

Christelle GOSSE
Conseillère

Commission TRAVAUX

Daniel TORRETON
2ème adjoint
Hervé BRECHETEAU
Grégory COULON
Damien CROMBEZ
Rose-Marie FOURNIER-VIOT
Amélie LE NAGARD
Gérald LETELLIER
Alexandre MORISSE
Noémie RUELLE

Commission ÉCOLE

Hervé BRECHETEAU
4ème adjoint
Morgane BOISSIERE
Marion COVILLE
Sophie FONTAINE
Christelle GOSSE
Aurélie VASSE-GAUCHER

Commission ANIMATION

Aurélie VASSE-GAUCHER
3ème adjointe
Morgane BOISSIERE
Grégory COULON
Sophie FONTAINE
Alexandre MORISSE

Commission URBANISME

Rose-Marie FOURNIER-VIOT
1ère adjointe
Grégory COULON
Damien CROMBEZ
Christelle GOSSE
Amélie LE NAGARD
Gérald LETELLIER

Commission CIMETIÈRE

Rose-Marie FOURNIER-VIOT
1ère adjointe
Christelle GOSSE
Amélie LE NAGARD

Commission COMMUNICATION

Rose-Marie FOURNIER-VIOT
1ère adjointe
Morgane BOISSIERE
Marion COVILLE
Sophie FONTAINE

LES AGENTS MUNICIPAUX

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE

Claire CAUMONT



SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Charlène BONATO



SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Gaïa FISHER



RESTAURATION SCOLAIRE
ET AGENT DE PROPRETÉ

Valérie COQUET



AGENT DE SURVEILLANCE
ET D'ANIMATION

Marie LEMPERNESSE



TEMPS PERISCOLAIRE

Nathalie VIEIRA



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET
BÂTIMENTS COMMUNAUX

Benoît LEFIEUX



L'EPCI

• Bosgouët fait partie des 40 communes composant la Communauté de Communes Roumois Seine (CCRS), dénommée Établissement public de Coopération Intercommunale (EPCI)

• Roumois Seine exerce les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace communautaire - Développement économique et touristique (Valorisation du patrimoine et du tourisme sur le territoire) - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - Accueil des gens du voyage - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Assainissement des eaux usées	- Protection et mise en valeur de l'environnement - Politique du logement et du cadre de vie - Création, aménagement et entretien de la voirie - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire - Aménagement numérique du territoire - Mobilité - Entretien des chemins et sentiers de randonnées



L’école, l’éducation et la jeunesse

L'action de la mairie pour nos écoliers se concentre sur trois priorités : fournir des locaux propres, modernisés et adaptés, garantir un environnement sûr et agréable (aménagement de la cour, restauration) et donner aux équipes éducatives les moyens matériels de faire réussir les élèves.

Le spectacle de fin d'année sur le thème d’Émilie Jolie a offert à tous un beau moment d'émerveillement et de partage. Pour clôturer la fête, nos élèves de CM2 ont reçu une carte cadeau chez Intersport. Ils partent vers de nouveaux horizons et nous leur souhaitons une belle réussite !









À une autre date, **la traditionnelle kermesse** a rassemblé tout le monde dans une ambiance joyeuse et détendue pour célébrer l'arrivée des vacances d'été. Un grand merci à l'équipe enseignante et aux bénévoles qui ont organisé ces deux chouettes événements pour le plus grand bonheur des enfants !

❖ **La convivialité et la restauration scolaire**

Newrest, cuisine centrale de restauration scolaire située à Barentin qui fournit les repas aux élèves, organise chaque année un concours ANTI-GASPI. Cette année ce sont les élèves de notre commune qui ont gagné la première place.

L’équipe NEWREST vous félicite pour votre 1ère place durant la semaine ANTI-GASPI.



Un grand Bravo à eux et à Mme Coquet notre agent de restauration pour son investissement. Le résultat est de 3 g par enfant et par jour, alors que la moyenne nationale est de 120 g par enfant et par jour.

❖ Chaque événement dans l'année est l'occasion pour les enfants de l'école de découvrir le restaurant scolaire joliment décoré et aménagé par notre agent de restauration. Merci à elle pour son attention envers les élèves et félicitations pour son imagination créative.





❖ **L'amélioration des conditions de vie et d'enseignement** :

Un tableau interactif écran LCD a été installé pendant la période estivale dans la classe des grands. Il vient compléter l'équipement déjà en place dans la classe des moyens.

❖ **L'installation de bancs et tables** sous les arbres, tableau à dessin sous le préau : les espaces de nos écoliers s'aménagent pour leur offrir toujours plus de détente et de créativité.





❖ Pour les collégiens et lycéens, un nouvel **abribus** a été installé, rue Guy de Milleville et un autre a été remplacé sur la RD 675.





Les projets structurants



- **Le renforcement et l'enfouissement des réseaux et des lignes électriques** a été déployé route de Bourg-Achard. Cette action vise à améliorer la fiabilité et la qualité des réseaux tout en participant à l'esthétique des espaces publics et à la sécurité des infrastructures.
- **L'éclairage public** est doté d'horloges réparties en différentes zones et les lampes sont remplacées progressivement en LED basse consommation pour optimiser les économies d'énergie.

 Quatre luminaires solaires autonomes ont été installés dans les zones insuffisamment éclairées : rue Guy de Millville et Sente de la Résidence Beau Soleil, afin de renforcer la sécurité nocturne notamment sur les trajets des élèves menant aux abribus pour se rendre au collège.

La voirie, la sécurité

- **Les travaux d'aménagement spécifiques de la RD675** ont consisté à créer des chicanes de part et d'autre de l'entrée de notre agglomération et à aménager les arrêts de car avec des quais aux normes réglementaires. Ces travaux réalisés par le Département de l'Eure pour sécuriser les entrées du village sont achevés. Nous remercions celui-ci pour la réalisation de ces travaux et pour la sécurité routière apportée dans notre commune.



- **Espaces verts** : La commune s'est équipée d'un nouveau tracteur tondeuse autoportée. Cet investissement permet un entretien plus rapide de nos espaces publics, tout en réduisant la fatigue de notre agent. Un véritable gain d'efficacité pour garder notre village propre et agréable !
- Pour assurer la sécurité des concitoyens, **nous rappelons qu'un défibrillateur est installé dans la cour de la mairie**. Avoir un défibrillateur est crucial pour assurer la sécurité des concitoyens. En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte et une intervention rapide peut augmenter considérablement les chances de survie de la personne en détresse.



Le patrimoine – Mairie, église et cimetière

La mairie.



- La façade extérieure du mur de la mairie donnant directement sur la cour d'école présentait des signes importants de dégradation. Des fissures et des parties fragilisées faisaient craindre un risque pour la sécurité. Face à cette situation, des travaux de rénovation ont été entrepris et le mur a été entièrement remis en état garantissant un environnement plus sûr et plus agréable pour les élèves et le personnel.
- **Le réseau de chauffage.** La dernière phase des travaux de rénovation des conduites du réseau chauffage reliant les bureaux à la nouvelle chaudière est terminée depuis juillet. Des travaux nécessaires et bienvenus pour éviter les pannes en plein hiver. Assurer le confort de travail pour nos agents est aussi une priorité.
- **Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité de la mairie, l'Installation d'un visiophone** permet de mieux gérer les accès au bâtiment et d'identifier les visiteurs tout en limitant les entrées non autorisées. Il contribue à assurer la sécurité des agents municipaux, des élus et du public tout en facilitant la gestion des accès. Désormais, lors des horaires d'ouverture au public, **pensez à sonner afin que l'on puisse vous ouvrir la porte.**

Le cimetière.

- **Au cimetière**, le portail a été agrandi afin de faciliter les interventions des pompes funèbres. L'aménagement cinéraire du cimetière a été repensé et agrandi afin de valoriser le site.
- **Le jardin du souvenir** a fait l'objet d'une rénovation avec l'acquisition d'un puits de cendres et d'un banc pour le recueillement en remplacement de l'ancien Jardin.

 Une signalétique a été installée, permettant que l'identité des personnes dont les cendres ont été déposées soit connue. Une aide de l'Etat (DETR) de 30% a été accordée.





Convivialité et animation

La convivialité est au cœur de nos actions.

- **Les vœux du Maire :** Le vendredi 16 janvier, les habitants se sont réunis dans la salle communale à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire. Ce moment convivial nous a permis de revenir sur les actions menées par la commune. La soirée s'est poursuivie autour du traditionnel verre de l'amitié, favorisant les échanges entre les élus et les habitants.
- **Le traditionnel repas des aînés** a eu lieu au restaurant l'Hermitage à la Maison Brûlée. L'occasion de partager avec ces derniers un agréable moment placé sous le signe de la bonne humeur, du partage et des retrouvailles. Un rendez-vous toujours apprécié par nos seniors qui nous rappelle qu'ils sont une richesse pour notre village.

 Une pensée particulière pour nos aînés disparus M. Rémi Cousin, M. Didier Guillemette, M. Jean-Jack Pécot et Mme Thérèse Cousin ancienne conseillère municipale. Ils ont fait partie de notre commune et ont contribué à la faire vivre au fil des années. Nous garderons d'eux le souvenir de leur histoire et des moments partagés.

Album photos












❖ **Commémoration du 8 mai.** La commune a rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont combattu pour la liberté à l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai. En présence des Anciens combattants, des élus, des habitants, des porte-drapeaux et des enfants de l'école, ce temps de recueillement a permis de perpétuer le devoir de mémoire et de transmettre ces valeurs aux plus jeunes générations.





❖ **La Fête de la musique**. A cette l'occasion, les habitants de la commune se sont retrouvés pour partager une soirée festive et conviviale. Cette année, l**e chanteur Ambourg** a su animer avec excellence cet événement dans une ambiance chaleureuse, offrant à chacun et chacune un agréable moment de détente, de partage et de plaisir. Le repas de qualité a été cuisiné sur place par le traiteur Arena.

Bravo à la commission Animation qui a organisé cet événement très réussi !







❖ **Concours des jardins fleuris.** Le concours des jardins fleuris a une nouvelle fois mis à l'honneur le talent et l'investissement des habitants dans l'embellissement de notre commune. Les participants ont contribué, par la qualité de leurs réalisations, à valoriser le cadre de vie de Bosgouët. La remise des prix aura lieu lors du pot de l'amitié de la commémoration du 11 novembre.

❖ **Les associations**. Par le soutien renouvelé de la municipalité, les associations qui animent notre village ont pu continuer à développer et faire vivre leurs projets. Elles organisent en plus de leurs activités ordinaires, des événements de qualité tels que *Village propre, Fête du village, Atelier peinture et exposition* et de multiples activités pour nos Aînés et nos Anciens

combattants. Par leur engagement et la qualité de leur travail, elles contribuent à l'attractivité de notre commune et au lien social.

Liste des Associations en activité sur la Commune		
Nom	**Président(e)**	**Coordonnées**
Les Anciens Combattants	Dominique ROUAS	06.22.10.25.44
La Bosguerroise	Bureau en cours de renouvellement	//
La Charité	Jean-Claude HAUCHECORNE	06.80.15.05.37 (M.VANDERMEERSCH)
Le Club du Soleil	Chantal LESUEUR	06.22.59.34.06
Le Comité des Fêtes	Julien WATTEL	cdf.bosgouet@gmail.com
Joy & Zoé	Aurélie VASSE-GAUCHER	06.01.71.48.26

La communication

Depuis 2020, nous avons modernisé notre communication en accompagnant l'arrivée de la fibre optique, facilitant ainsi l'accès à Internet pour tous.

- Une **messagerie électronique professionnelle** vous permet de nous joindre à l'adresse contact@mairie-bosgouet.fr. **Une nouvelle page Facebook** dédiée à la vie communale a été recréée en 2026. Un moyen de partager nos événements en photos, de vous informer rapidement et de renforcer le lien social. **Pour y accéder facilement vous pouvez cliquer sur le QR code créé à cet effet.**
- **Le site internet** est un outil plus puissant**,** plus complet et sécurisé, il permet d'accéder à toutes les informations concernant la commune et de télécharger des pièces administratives. Il rend la commune plus attractive en accroissant sa visibilité.
 Pour le consulter : https://www.bosgouet.fr
- **L'application PanneauPocket** est un outil complémentaire d'informations officielles, de lien avec les habitants et d'alertes en situation d'urgence. Il suffit de la télécharger gratuitement sur son téléphone.
- Le **bulletin municipal *Les nouvelles de Bosgouët*** permet de vous informer deux fois par an.
- **Un panneau d'affichage public a été remis en état sur la place communale**. Vous pourrez y consulter toutes les informations concernant les activités de la commune et des environs.
- Pour **la consultation des informations administratives**, le panneau d'affichage est toujours situé dans la cour de la mairie.

Le budget et les finances

- **La bonne gestion financière est essentielle pour une commune.** La commune bénéficie de finances saines, d'un faible endettement et d'un recours limité à l'emprunt**.**
 Notre ambition pour la gestion du budget a été de mener de front un programme sérieux et innovant de renouvellement des équipements et des espaces publics, tout en gardant une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Cela nous permet une capacité à investir pour l'attractivité de notre village et la garantie d'un service public aux usagers.
- La collectivité contribue également au **soutien de l'économie locale** en travaillant en priorité avec les artisans et les entreprises du territoire.
- La stabilité des taux communaux de la fiscalité locale a pu être maintenue sans augmentation des impôts depuis 2020 et la taxe communale pour les abris de jardin a été supprimée depuis 2020.
- Les subventions aux associations sont restées constantes pour un total de 6 150 € en 2026.

Les projets à venir

L'école, l'éducation et la jeunesse

Pour garantir de bonnes conditions d'apprentissage à nos élèves, la commune s'engage cette année. Notre soutien financier se traduit par :

- La reconduction du financement total des activités de piscine, de musique et des transports scolaires lors des sorties.
- L'allocation d'une enveloppe pour l'école de 3 000 €. Ces fonds permettront de financer divers projets éducatifs et d'acquérir du matériel pédagogique. La commune prend en charge également les fournitures de photocopies.
- Une subvention de 400 € accordée à la coopérative de l'école qui permettra de soutenir différents projets.
- **Le financement d'une « Classe mobile » pour soutenir nos élèves,** un chariot à roulettes sécurisé comprenant plusieurs ordinateurs portables, qui les stocke, recharge et peut être déplacé de classe en classe. Plus besoin de salle informatique : n'importe quelle pièce se transforme rapidement en espace numérique. Ce gain de temps permet d'alterner facilement leçons classiques et outils interactifs. Cette grande flexibilité pédagogique donne la possibilité d'un accompagnement sur-mesure pour aider les enfants les plus en difficulté.
- **La création d'une Armoire à livres : partageons le goût de la lecture !** Bientôt, les enfants auront leur propre armoire à livres sous le préau ! Cette mini-bibliothèque en libre-service permettra à nos jeunes de lire, d'emprunter et d'échanger librement des livres de l'école pendant leurs temps de pause. Véritable invitation au voyage imaginaire, ce projet vise à rendre la culture accessible à tous en favorisant le partage.

- **Invitation à nos aînés : partageons un repas intergénérationnel !**

 La commune est heureuse de proposer prochainement à nos aînés de venir partager le déjeuner avec les enfants à la cantine scolaire le dernier jeudi de chaque mois. Ces repas seront l'occasion de créer des moments de convivialité, de favoriser les échanges entre les générations et de renforcer les liens qui font vivre notre commune. Nous espérons vous accueillir nombreux pour partager ces instants de rencontre, de bonne humeur et de gourmandise ! Le prix est fixé à 5€ le repas. Une communication sur les conditions de mise en place est en préparation.

- **Les effectifs de l'école à la rentrée de septembre 2026.**

 Les effectifs sont de 44 élèves.
 Classe de Mme Bréant : 21 élèves – 8 CP ; 9 CE1 ; 4 CE2
 Classe de Mme Legriffon : 23 élèves – 7 CE2 ; 9 CM1 ; 7 CM2

Les investissements et travaux

Bâtiments communaux

- **Maison des assistantes maternelles *Razmoket's*.** Des travaux de rénovation du sol et de la salle de change vont être effectués en octobre. Des gouttières défectueuses seront remplacées.

La voirie

- **Le renforcement et l'enfouissement des réseaux et des lignes électriques** sera déployé en octobre, **rue des Longuemares**. Ces travaux réduisent les risques d'accidents liés aux intempéries et minimisent les interruptions de service en cas de conditions météorologiques extrêmes. Ces travaux sont réalisés par **le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIÈGE**) et bénéficient d'une subvention.
- **La marnière située rue Cité Beau Soleil** va faire l'objet de travaux pour combler la partie située sous la rue. Ce comblement partiel permettra de sécuriser la voie et de sortir les maisons du périmètre de sécurité actuel. Une aide de l'Etat (DETR) a été obtenue à hauteur de 30%.

Convivialité et animation

- Depuis 2021, la commune organise **un concours de photographies**. L'objectif est de mettre en valeur notre village en apportant un regard différent au travers de photographies originales, insolites, surprenantes. Le thème de cette année ***: Bosgouët, ses lieux insolites***.

 La date limite de dépôt des photos est le dimanche 25 **octobre** à l'adresse mail : **concoursphotos@bosgouet.fr.** Le règlement est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune.

 Vite il est encore temps de laisser déborder votre imagination !

- **La cérémonie commémorative du 11 novembre** se déroulera au monument aux morts. À son issue, **les lauréats du concours des jardins fleuris** dont la visite a eu lieu en juin seront

récompensés et les **résultats du concours photo seront dévoilés**. La municipalité invite l'ensemble des habitants à participer à ce moment de mémoire et de convivialité.

Cadre de vie - Environnement

- **Le projet de construction de salle polyvalente au cœur du village suit son cours.** Les études sont terminées et le permis de construire a été accordé. Nous sommes en phase de recherche de financements. Un dossier de demande de subvention vient d'être déposé auprès du Département de l'Eure, et un autre dossier sera remis prochainement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales avec le concours de la Communauté de Communes Roumois Seine, pour le volet « activités périscolaires ». Dès l'obtention des financements nécessaires, le projet pourrait être mis en oeuvre.

- **Rappel. Signature d'un protocole de participation citoyenne le 2 avril 2025.** Depuis plusieurs mois, nous constatons une recrudescence des cambriolages et des incivilités. Pour renforcer la prévention et combattre ce fléau, **la municipalité a signé un protocole intitulé "Participation citoyenne", en partenariat avec l'État et la compagnie de brigades de gendarmerie de Pont-Audemer**. Il s'agit d'une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la Gendarmerie Nationale.

 Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, ce dispositif repose, comme son nom l'indique, sur la participation active des citoyens. Sur la base du volontariat, des habitants établissent un lien privilégié avec les gendarmes de la brigade la plus proche de la commune. Ce programme de participation citoyenne s'étend sur une durée de trois années renouvelables.

 Les habitants de la commune qui ont adhéré au dispositif sont M. Franck Bertin, Mme Fournier-Viot Rose-Marie, Mme Françoise Guillemette, M. Gérald Letellier, M. Eric Lenormand, Mme Amélie Le Nagard, M. Guillaume Martin, Mme Michelle Vandermeersch.

Petits rappels

- **Voisinage et circulation** : nous rappelons que pour le bien vivre ensemble, **il est obligatoire d'élaguer vos haies** à une hauteur inférieure à deux mètres et qu'elles ne doivent pas dépasser votre propriété en épaisseur. Nous constatons que **plusieurs haies débordent chez les voisins, ou sur le domaine public,** ce qui gêne la circulation ; voitures, vélos et piétons doivent pouvoir circuler en toute sécurité ainsi que le camion de collecte des déchets et **les pompiers en cas d'incendie**.

- Par Arrêté préfectoral N° D5/B1-10-0557), nous vous rappelons qu'il est absolument **interdit de brûler des végétaux ou d'allumer des feux**.

- **Nuisances sonores.** Par arrêté municipal du 22/06/2021 tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. L'utilisation de tondeuse, tronçonneuse ou scie mécanique est interdite les dimanches et jours fériés à partir de 12h ainsi que la veille de ces jours à partir de 19h.

Merci à vous de respecter ces consignes

Nouveau

Le Food Truck, *Crazy Cheese Burger* est présent chaque vendredi soir sur la place du village. Au choix, de savoureux burgers, Hot Dog, viande fumée, porc effiloché, frites sauce cheddar, cheesecake , Apple Pie vous feront voyager en réveillant vos papilles. Pour suivre son actualité, ses menus et différentes formules rendez vous sur le site : www.crasycheeseburger.fr.

Pour passer commande, il vous suffira d'appeler **le 07 69 60 93 40.**



Nous vous souhaitons une très belle rentrée.

Rejoignez-nous sur

Panneau Pocket

A télécharger gratuitement sur votre smartphone.

Sur Facebook avec le QR code

Et sur le site de la mairie : https://www.mairie-bosgouet.fr

Contact :
Mairie de Bosgouët
contact@mairie-bosgouet.fr
02.32.56.20.89

Conception : Rose-Marie Fournier Viot - Mise en page : Morgane Boissière, Rose-Marie Fournier Viot,
Rédaction : Morgane Boissière, Marion Coville, Rose-Marie Fournier Viot, Sophie Fontaine - Page Facebook : Sophie Fontaine
© Jean-Paul Viot, Rose-Marie Fournier-Viot, Daniel Torreton (photos libres de droits)
Publication : Franck Bertin
Imprimerie : Repro Service IRS - 27670 Bosroumois
Ne pas jeter sur la voie publique